



Et bien non ! Le nuage toxique de la RGPP ne s'est pas arrêté à la frontière des établissements publics

Depuis l'annonce des premières mesures de la très nocive Révision générale des politiques publiques (RGPP) en décembre 2007, il y a exactement un an, Christine Albanel a longtemps cherché à faire croire que les établissements publics du ministère de la Culture échapperaient, eux, à la logique infernale des restrictions budgétaires et des suppressions massives d'emplois.

Les 80 « opérateurs » que compte notre ministère (autre appellation pour désigner les établissements publics) et leurs agents devaient ainsi être totalement rassurés sur leur devenir et leur capacité à mener à bien leurs missions de service public.

Dès le début, la CGT-Culture avait annoncé qu'il en serait malheureusement tout autrement !

Quand la RGPP et les politiques d'austérité contaminent le ministère dans son ensemble, ... et sans aucune exception

Le 11 juin dernier, le nuage toxique de la RGPP, censé buter sur une frontière imperméable, s'était déjà dangereusement rapproché des établissements publics. Le Président de la République et son Premier ministre prirent en effet la décision, à l'occasion de la 3^{ème} séance du Conseil de modernisation des politiques publiques (CMPP), d'imposer la règle dogmatique du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux à l'ensemble des établissements publics du ministère.

Ce fut là la douloureuse confirmation que le plan social voulu par le gouvernement pour toute la Fonction publique (ou comment détruire plusieurs centaines de milliers d'emplois publics d'ici la fin du quinquennat de Nicolas Sarkozy) frapperait sans exception à la fois l'administration centrale du ministère, ses services déconcentrés, et ses opérateurs.

Budget 2009-2011 de la Culture et désengagement de l'État : Les établissements publics eux aussi dans le collimateur !

Vint ensuite la présentation du budget triennal - 2009-2011 - du ministère de la Culture, le 26 septembre dernier. Et là, toutes les digues des opérateurs furent enfoncées. Madame Albanel fit en effet le choix de revoir à la baisse les subventions allouées par l'État aux établissements publics, ...dans des proportions soi-disant « raisonnables ».

La Ministre et son cabinet sont passés experts dans l'art du double langage et des contre-vérités. En voici là une nouvelle confirmation.

Les établissements publics sont maintenant également confrontés, comme les autres, à la logique parfaitement cynique et inconséquente du désengagement de l'État tous azimuts...et dans des proportions bien plus fortes que ne l'annonce la propagande officielle !

Très lourde addition pour les établissements publics ...

D'après des informations tout à fait fiables et incontestables émanant notamment des réunions des conseils d'administration des établissements publics et de leurs comités techniques paritaires, lesdits opérateurs seront, dès 2009, placés dans une situation financière et de l'emploi des plus délicates.

La politique ultra libérale de Christine Albanel, visant à fragiliser et à déstabiliser tous les pans et éléments du ministère de la culture, menace très concrètement et rapidement, si rien n'est fait pour l'en empêcher, la pérennité des politiques culturelles publiques - et a fortiori leur développement - dans tous les secteurs.

Des éléments non exhaustifs, mais déjà particulièrement édifiants

Voici à ce jour, et de façon synthétique, les principales données dont nous disposons et que nous ne manquerons pas d'enrichir chaque fois que possible.

Bibliothèque Nationale de France : La BNF subira en 2009, au total, une réduction de sa subvention de fonctionnement (incluant les charges de personnel) de 5,2 millions d'euros. La BNF perdra 26 emplois équivalents temps plein travaillés (ETPT) au titre de la RGPP, toujours cette fichue règle du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux. En sus de ces 26 premières suppressions, la BNF perdra 69 ETPT supplémentaires en raison de la baisse de la subvention de fonctionnement et, donc, de l'incapacité à financer tous les emplois prévus au plafond d'emplois de l'établissement. Le total aboutit à - 95 ETPT.

La BNF perdrait par ailleurs, toujours au titre de la RGPP, 20 ETPT en 2010 et 18 en 2011. Sur ces deux années, elle subirait en outre une perte de 72 ETPT au titre de l'impossibilité à financer les emplois inscrits au plafond d'emplois.

Soit au total pour les trois exercices 2009-2010-2011, une perte sèche de 205 ETPT !

Musée du Louvre : En 2009, à périmètre constant, la subvention de fonctionnement du Louvre sera amputée de 5,5 millions d'euros. La direction du Louvre ramènerait ce déficit de subvention imposé par les tutelles à 2,8 millions d'euros en ponctionnant dans son fond de roulement, alors même que son niveau d'autofinancement (ressources propres) plafonne déjà à un niveau très élevé et difficilement dépassable, surtout dans le contexte économique actuel.

Le Louvre perdra 12 ETPT en 2009 au titre de la RGPP, ce qui n'est pas une mince affaire quand on sait que, déjà, 80 de ses EPTP sont conditionnés à la signature de conventions de mécénat.

Pour amortir le choc, le Louvre a décidé d'augmenter le billet d'entrée aux expositions de 1,5€ et le billet jumelé (expositions temporaires et permanentes) de 1€.

Et, malgré des effets de manche très peu convaincants des tutelles, rien ne garantit que ces dérives insupportables cesseront en 2010 et 2011. Après des années d'efforts importants pour ouvrir la quasi totalité de ses salles au public, le Grand Louvre sera-t-il contraint de réduire la voilure et de rogner sur ses missions essentielles ?

Musée et domaine national de Versailles : Suite à un important conflit social engagé au printemps 2005, le ministère de la Culture et la direction de Versailles d'alors (Madame Albanel et Monsieur Tardieu, directeur adjoint de cabinet de la Ministre, étaient alors aux commandes à Versailles) s'étaient engagés à réaliser en 3 ans un plan de 60 créations d'emplois (20 chaque année) pour répondre au sous-effectif criant de l'établissement. **En décembre 2008, seuls 33 de ces postes ont été créés, ce qui en dit long sur la qualité de la parole donnée et la crédibilité de nos actuels « hauts dirigeants ».** Pire, les **27 ETPT restant à créer pour que le château accueille enfin les usagers et visiteurs dans des conditions acceptables pourraient maintenant être sacrifiés sur l'autel de la RGPP et des « indispensables » économies d'échelle.**

Nous venons également d'apprendre que 13,5 ETPT, correspondant à des agents « occasionnels et saisonniers », pourraient passer à la trappe en 2009, ce qui pourrait remettre en cause la tenue de l'ambitieuse exposition temporaire prévue au second semestre 2009.

Versailles qui, comme le Louvre, s'est fait au fil des ans le parangon des mécénats privés et, dernièrement, avant que cela ne tourne à la banqueroute fonctionnelle et financière, des partenariats public-privé (PPP décidé par les prédécesseurs de Monsieur Aillagon sur la billetterie/droit d'entrée) risque fort de traverser lui aussi, malgré ses liens avec le pouvoir, une zone de très fortes turbulences.

Centre Georges Pompidou : En octobre 2006, à la suite d'une grève longue et très suivie, les tutelles se voyaient contraintes d'accorder un plan triennal de créations d'emplois indispensable à la bonne marche du Centre. Selon nos informations, le dernier volet de ce plan triennal devrait être honoré en 2009 à raison de 18 créations d'emplois + 6 transformations de vacations en CDI. Il faut donc croire, au moins sur ce point, que les tutelles n'ont pas oublié l'ampleur de la mobilisation de 2006.

Rien ne dit pour autant que le Centre Pompidou passera entre les mailles du filet de la RGPP en 2010 et 2011, bien au contraire...

Et d'ailleurs, ses ennuis commencent dès maintenant : Comme le Louvre, le Centre Pompidou voyant fondre sa subvention de fonctionnement (dans des proportions qui restent à vérifier mais qui s'annoncent

importantes) sera très probablement contraint de ponctionner dans son fond de roulement, c'est-à-dire dans sa réserve.

Si l'on met en regard la progression normale des frais de fonctionnement courants (y compris l'évolution mécanique de la masse salariale) et le tour de vis budgétaire infligé par les tutelles à l'établissement, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que le Centre Pompidou présentera en 2009 un budget extrêmement contraint et tendu. Si de telles perspectives devaient se confirmer en 2010 et 2011, le Centre Pompidou, comme nombre d'autres établissements publics, seraient alors bien en peine d'assurer pleinement tous les missions culturelles - dans leur dimension pluridisciplinaire - pour lesquelles il a été créé (des reports voire même des annulations d'expositions ne sont pas à exclure).

Qu'en sera-t-il en outre de la réalisation effective de projets ambitieux tels que « Pompidou-Metz » ou le développement du Centre, certes controversé, au Palais de Tokyo...?

Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) : Nous le savons tous, nos collègues archéologues et particulièrement ceux du siège administratif se battent maintenant depuis près de trois mois contre la délocalisation arbitraire et totalement insensée du siège de l'Inrap à Reims, voulue par Monsieur Fillon et Madame Albanel pour corriger le tir de la réforme de la carte militaire, toute aussi arbitraire, brutale et précipitée.

Ce faisant, les pouvoirs publics prennent la responsabilité de signer, ni plus ni moins, l'arrêt de mort de l'Inrap et, par voie de conséquence, de l'archéologie préventive. On ne compte plus les interventions de membres éminents de la communauté scientifique qui démontrent de manière imparable toute la dangerosité d'une telle mesure et son caractère inepte.

Mais, comme si cela n'y suffisait pas encore, Bercy et la rue de Valois projettent de supprimer en 2010 la subvention pour charge de service public allouée à l'Inrap.

Cette subvention, qui s'élève aujourd'hui à 9 millions d'euros, ne saurait raisonnablement être compensée par une augmentation du rendement de la redevance pour l'archéologie préventive. Ce sont en effet deux dispositifs qui n'ont rigoureusement rien à voir et qui doivent être clairement différenciés.

En réalité, les tutelles préparent le terrain à un changement de statut de l'Inrap...Et pourquoi pas un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) de plus ? N'est-il pas déjà question de filialiser les fouilles archéologiques, quand ce n'est pas que l'Inrap devrait être, selon nos doctes dirigeants, tout simplement mis en concurrence.

Centre des Monuments Nationaux (CMN) : Madame Lemesle, nouvelle Présidente du CMN, déclare à qui veut l'entendre qu'elle se félicite d'être indépendante des subventions de fonctionnement délivrées par l'État. Elle se targue également de défendre par elle-même, et en très hauts lieux, le CMN.

Pour autant, cette dirigeante pleine de fougue et d'ambition n'a pas su empêcher que le CMN soit lui aussi soumis aux réductions d'emplois exigées par le gouvernement via la RGPP.

Alors que celle-ci entreprend de refondre l'organigramme du siège et de créer plusieurs directions (direction du développement économique et des relations publiques entre autres), **le CMN est, comme tous les autres établissements publics, mis au régime sec en matière d'emplois puisque le budget prévisionnel 2009 prévoit d'abaisser le plafond des fonctionnaires de 80 ETPT !** Par un tour de passe-passe rhétorique la direction nie les faits, et présente une baisse de « seulement » 35 ETPT, ce qui est déjà énorme.

Rappelons en effet ce que la Présidente du CMN écrivait à la CGT-Culture le 10 septembre dernier : « (...) *alors même qu'à Paris, l'effectif cible est de 81 emplois à temps plein, l'effectif réel est de 49* ». Madame Lemesle évoquait alors sans détour, si la situation demeurerait en l'état ou, pire, s'aggravait, l'inévitable fermeture de certains monuments en stricte application des dispositions légales et réglementaires sur les établissements recevant du public.

Musée d'Orsay : A ce stade, nous ne détenons pas précisément les informations relatives aux économies budgétaires demandées à Orsay. Reste néanmoins que les travaux prévus sur plus de la moitié de la superficie du musée pourraient être l'occasion pour le cabinet de la Ministre et Monsieur Cogeval (Président du Musée d'Orsay) d'envisager de nouvelles externalisations de missions. Ces craintes sont plus que justifiées au regard des manœuvres persistantes entreprises par le politique et l'administration...

Cerise sur le gâteau : Le ministère mijote de nouvelles vagues d'externalisation-privatisation des missions d'accueil et de surveillance

La politique conduite par Madame Albanel et ses amis est pour le moins cohérente.

En effet, après avoir entériné dans le projet de loi de finances 2009-2011 la déstabilisation budgétaire et fonctionnelle des établissements publics, comme de l'ensemble des services et directions du ministère, il

est avéré que les mêmes travaillent actuellement d'arrache-pied, pour de nombreux musées, à des projets de développement de la vidéo-surveillance et de privatisation des fonctions de la filière ASM pour les espaces où les visiteurs ne sont pas en contact direct avec les œuvres.

Cela porte un nom : avoir de la suite dans les idées, ... s'acharner avec constance contre le service public...pour mieux livrer clés en mains nos missions au marché.

La fuite en avant ultralibérale de Christine Albanel et de son équipe est consommée

La CGT n'a eu de cesse, durant toutes ces années, de mettre en garde les pouvoirs publics contre la multiplication sans limite des établissements publics, contre l'érosion constante de la tutelle ministérielle et, en somme, contre la « balkanisation » à des fins purement comptables et mercantiles du réseau des institutions culturelles, notamment celles accueillant les publics.

Nous avons dit et répété inlassablement que cette politique mettant les établissements en concurrence entre eux, toute tournée vers la recherche de partenariats et de capitaux privés favoriserait l'isolement - pour ne pas dire l'autarcie - de chacune de ces entités et ravalerait ces mêmes institutions au simple rang d'entreprises culturelles, faisaient courir un grand risque de fragilisation et de dérives au service public culturel dans son ensemble.

Aujourd'hui, nous y sommes en plein ! Aucun des établissements publics dont nous avons tenté de broser ici la situation n'a de réelles garanties sur son avenir et sur la pérennité du périmètre de ses missions. Le dogme ultra libéral qui voulait imposer à toute force toujours plus d'autonomie, toujours plus de rentabilité, en faisant fi le plus souvent des enjeux scientifiques, culturels et sociaux se heurte à présent à ses propres limites.

Qui sera en effet assez naïf pour croire que le mécénat d'entreprises permettra de compenser vraiment le désengagement budgétaire délibéré de l'État. Chacun comprend aisément que la crise financière, économique et sociale qui s'est propagée à l'ensemble de la planète, conduira inévitablement, et certainement plus vite qu'on ne le pense, les fameux « mécènes » à se fixer d'autres priorités que la culture.

Dans ces conditions, exiger des établissements publics qu'ils accroissent encore la part de leurs ressources propres (alors même que la crise économique se traduira aussi, inévitablement, par un ralentissement de l'afflux de visiteurs étrangers, manne principale des gros établissements) relève à la fois du cynisme et de l'impéritie politiques. Ce sont pourtant ces options éculées que Christine Albanel continuent de brandir.

670 suppressions d'emplois sont officiellement programmées pour les **trois ans à venir** :

- 415 Équivalents temps plein (ETP) sur le budget de l'État, dont possiblement une centaine d'emplois affectés dans les établissements publics,
- auxquels se rajoutent 255 autres suppressions sur les budgets propres des établissements publics.

Mais, dans la réalité, comme nous venons de le démontrer, il s'agirait plutôt d'environ un bon millier d'emplois !

Pour un petit ministère comme celui de la Culture, gangrené par le sous-effectif, et déjà lourdement frappé par les suppressions de postes depuis plusieurs années, ces chiffres sont proprement insupportables.

La Ministre et son cabinet sont-ils à ce point aveugles et sourds qu'ils croient un instant que nous allons accepter ce jeu de massacre sans broncher.

Que les choses soient bien claires : Nous allons combattre avec la plus grande détermination et dans l'unité la plus large possible ces mesures de destruction éhontées du service public culturel.

Nous serons également sans merci sur les questions fondamentales des emplois publics, du statut et des conditions de travail des agents.

Le 18 décembre, entre 12h30 et 14h sous la Pyramide du Musée du Louvre, tous ensemble pour le retrait des mesures RGPP